

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2013
AJOURNÉE AU 12 MARS 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 février 2013, ajournée au 12 mars 2013 à 18 h 45, à la salle Orchidée située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Lucie Désilets, Denise Girard et Colette Larose

MM Benoît Laganière et Michel Parent

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : Mme Valérie St-Laurent

Du secondaire : M. Jacques Seminario

COMMISSAIRES ABSENTS :

MM Michel Gervais et Gilles Roy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Mme Lucie Demers, directrice du Service des technologies de l'information

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte. Il est 18 h 45.

35-CE-2012-2013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard:

QUE l'ordre du jour soit adopté en corrigeant le libellé du point 12.1 pour
« *Installation des tableaux numériques interactifs* »

Adoptée à l'unanimité

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Modification à l'ordre du jour : corriger le libellé du point 12.1 pour
« *Installation des tableaux numériques interactifs* »

4. Questions orales du public
12. Affaires du Service des technologies de l'information
 - 12.1 Installation des tableaux numériques interactifs
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

36-CE-2012-2013

INSTALLATION DES TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS (TNI)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des commissaires a approuvé l'acquisition des TNI pour la deuxième année d'implantation de la mesure École 2.0, lors de la séance du 26 juin 2012;

CONSIDÉRANT l'allocation associée à la mesure École 2.0 pour l'installation des TNI;

CONSIDÉRANT QUE la quantité de TNI à acquérir est prescrite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 20 février 2013 pour le contrat des installations des TNI dans les établissements;

CONSIDÉRANT QUE trois prestataires de services se sont procurés les documents et que deux fournisseurs ont déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues ont été ouvertes le 11 mars 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat sera octroyé pour une période de deux ans comprise entre le 13 mars 2013 et le 12 mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire se réserve le droit d'annuler la deuxième (2^e) année du contrat si le MELS décidait de retirer la mesure «École 2.0» pour l'achat de tableaux numériques interactifs;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des technologies de l'information et du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denise Girard :

- 1^o **QUE** le contrat pour les services d'installation des TNI dans les établissements soit octroyé à la firme EBR pour une période maximale de 2 ans, soit du 13 mars 2013 au 12 mars 2015;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2013
AJOURNÉE AU 12 MARS 2013

- 2° **QUE** le montant du contrat pour la période se terminant le 12 mars 2015 soit estimé à environ 197 670 \$ excluant les taxes;
- 3° **QUE** la Commission scolaire se réserve le droit d'annuler la deuxième (2^e) année du contrat si le MELS décidait de retirer le programme «École 2.0» pour l'achat de tableaux numériques interactifs;
- 4° **QUE** la directrice du Service des technologies de l'information soit autorisée à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 18 h 55.

Présidente

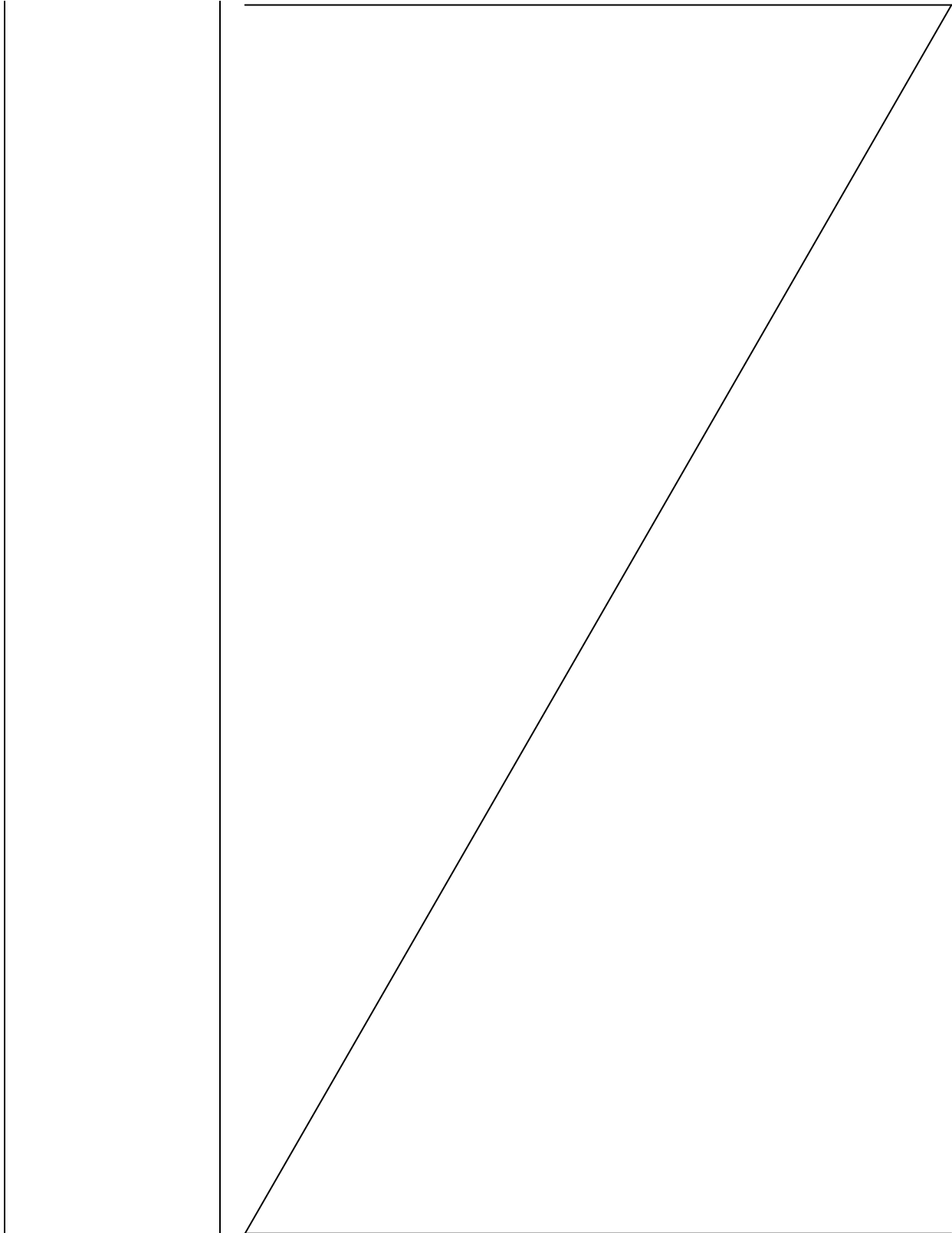
Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2013
AJOURNÉE AU 12 MARS 2013



Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2013
AJOURNÉE AU 12 MARS 2013